

Organisation de la formation

Glossaire	CM : Cours Magistraux TD : Travaux dirigés DA : Dispense d'Assiduité <input checked="" type="checkbox"/> : Matières à choix	MCCC : Modalités de contrôle des connaissances et des compétences			
		Examens en fin de semestre TE : Terminal écrit (1 note) TO : Terminal oral (1 note) Droit à une seconde chance en fin d'année universitaire		Examens en cours de semestre TD : Évaluations en classe au cours du semestre EE : Épreuve écrite en fin de semestre EI : Épreuve intermédiaire en cours de semestre	

Mineure proposée aux licences LLCER (tous parcours), LEA (tous parcours), Philosophie, Lettres et Civilisations, IAE

Langues au choix : arabe, chinois, coréen, grec, hébreu, hindi, sanskrit, japonais, polonais, portugais, russe et turc.

L'objectif de la Mineure Langues et Cultures est de permettre aux étudiants d'apprendre une nouvelle langue étrangère parmi un choix de 12 langues, certaines étant considérées comme rares. Les compétences visées par cette formation se concentrent sur deux axes :

> sur le plan linguistique, elle permet d'acquérir une bonne pratique de la langue orale et écrite.

> sur le plan culturel, elle permet de découvrir la culture et la société du ou des pays où cette langue est parlée.

La Mineure Langues et Cultures est organisée en trois niveaux chacun étant dispensé sur deux semestres. Chaque niveau correspond au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) :

> le niveau A1 (Licence 1)

> le niveau A1-A2 (Licence 2)

> le niveau A2-B1 ou A2 (Licence 3)

Chaque niveau travaille les 4 compétences (compréhension orale, compréhension écrite, expression orale et expression écrite), ainsi que la grammaire et la phonétique. Ces niveaux varient en fonction de la langue choisie.

Dans le cadre de cette mineure, l'étudiant sera amené à choisir entre deux enseignements pré professionnalisants, communs à tous les parcours, en fonction de l'orientation qu'il souhaite donner à sa formation (1h30/semaine, sur 12 semaines). Au choix (voir fiches spécifiques) :

> « **Cultures disciplinaires** » orienté vers les métiers propres aux secteurs culturels et de la recherche (édition, traduction, médias, médiation et arts de la scène, institutions européennes etc.).

> « **Acquisition et didactique des langues** » orienté vers les différents métiers de l'enseignement des langues et de la recherche (comprendre les processus d'acquisition du langage ainsi que les différents contextes d'enseignement/d'apprentissage des langues étrangères).

SEMESTRES 1-6	Nbre d'heures		Crédits matière	Crédits par Mineure	Contrôle des connaissances						
	CM	TD			Terminaux		Contrôle continu		2 ^{de} chance		
				10	TE	TO	TD	IE	EE		
Compétences linguistiques et communication		15	4					80			
Compétences linguistiques et cultures		15	4					80			
Cours à choix (1 parmi 2) :									20	20	
<input checked="" type="checkbox"/> Cultures disciplinaires	18							QCM	QCM		
<input checked="" type="checkbox"/> Acquisition et didactique des langues	18		2					20'	20'		

Pour les étudiants en DA

SEMESTRES 1-6	Nbre d'heures		Crédits matière	Crédits par Mineure	Contrôle des connaissances		
	CM	TD			TE/TO	EE	2 ^{nde} chance
Compétences linguistiques et communication		15	4	10		80 (oral)	
Compétences linguistiques et cultures		15	4			80 (1h)	
Cours à choix (1 parmi 2) : <input checked="" type="checkbox"/> Cultures disciplinaires <input checked="" type="checkbox"/> Acquisition et didactique des langues	18 18		2			40 QCM 20'	